



Par la présente, nous garantissons que notre conformité avec le Règlement Général sur Protection des Données (RGPD) à caractère personnel est effective.

L'article 24 du RGPD indique clairement les responsabilités du responsable de traitement vis-à-vis des données à caractère personnel qui lui ont été confiées.

L'article 28 du RGPD indique clairement les obligations du Sous-Traitant (ST) vis-à-vis de son Responsable de Traitement (RT). Nous sommes un de vos sous-traitants c'est donc sur cet article que nous avons basé notre relation commerciale avec vous.

Nous vous prouvons notre conformité en répondant aux questions suivantes. Cette attestation pourra au besoin, et sur votre demande, être complétée par un ou plusieurs document(s) permettant de démontrer notre conformité avec davantage de précisions.

Quels sont nos traitements de données à caractère personnel ?

Nous tenons un registre de fiches de traitement localisé dans notre outil applicatif FRAGMOS. Les quatre traitements qui correspondent à notre rôle de RT ou ST sont intitulés :

Traitement	Finalités	Base légale	Types de DCP traitées	Durée de conservation
AUS SIOUCS 2 EDITEUR- CREATEUR	Assurer un suivi pédagogique et un accompagnement des stagiaires de l'E2C utilisatrice.	Article 6-1b (mesure contractuelle ou précontractuelle)	Nom, prénom, civilité, adresse, coordonnées GPS, numéros téléphone, email, messagerie, fonction, observation, instance, pratique sportive ainsi que plusieurs autres données comprises dans les onglets principaux qui sont : le planning/présence - l'annuaire - les candidatures - les paramètres - la pédagogie - les référentiels - la sécurité - le suivi - la coordination	10 ans
AUS SIOUCS 2 EDITEUR- UTILISATEUR	Assurer un suivi pédagogique et un accompagnement des stagiaires de l'E2C utilisatrice.	Article 6-1b (mesure contractuelle ou précontractuelle)	Nom, prénom, civilité, adresse, coordonnées GPS, numéros téléphone, email, messagerie, fonction, observation, instance, pratique sportive ainsi que plusieurs autres données comprises dans les onglets principaux qui sont : le planning/présence - l'annuaire - les candidatures - les paramètres - la pédagogie - les référentiels - la sécurité - le suivi - la coordination	10 ans
AUS Capitaliser	Capitaliser et partager les	Article 6-1b (mesure contractuelle ou précontractuelle)	Nom, nom naissance, prénom, sexe, adresse, code postal, ville, pays, tel fixe,	10 ans



et partager les données relatives au parcours du stagiaire	données relatives au parcours du stagiaire	contractuelle ou précontractuelle)	tel mobile, email, observations, date naissance, lieu naissance, CP commune de naissance département naissance, code département naissance, pays naissance, nationalité, résident français moins 2ans, statut rqth, numéro sécurité sociale, NIR, date fin titre séjour, migrant O/N	
GESTION DES DEMANDES DE DROITS (VIA FRAGMOS)	Gestion de la conformité RGPD	Article 6-1c (obligation légale)	État-civil, identité, données d'identification, images (nom, prénom, adresse, photographie, date et lieu de naissance, etc.)	5 ans

Avons-nous effectué un ou des Privacy Impact Assessment (PIA) ?

Notre collecte de Données à Caractère Personnel comprenant les informations susmentionnées dans le tableau sont particulièrement protégées et ne rentrent pas dans l'obligation de réaliser un PIA. A ce titre, AUS respecte pleinement l'un des six grands principes demandés par le RGPD et notre autorité de contrôle (CNIL) : la minimisation du traitement des Données à Caractère Personnel et leur protection.

Transférons-nous des données hors Union Européenne ?

Les données à caractère personnelle confiées à AUS ne sont en aucun cas transférées en dehors de l'Union Européenne.

Comment informons-nous les personnes concernées par nos fichiers ?

Le contrat entre AUS (sous-traitant) et les Ecoles de la 2^e Chance utilisatrices de SIOUCS 2 est basé sur l'article 6.1-b du RGPD. Les clients, les Ecoles de la 2^e Chance, sont informés des données collectées via ce contrat.

AUS utilise Fragmos et peut vérifier en temps réel la limitation des données collectées ainsi que la protection mise en place.



Comment effectuons-nous le recueil de consentement des personnes concernées

Nous n'effectuons pas de recueil de consentement au sens strict du RGPD dans la mesure où nous avons basé notre activité sur le respect d'un contrat encadrant la relation commerciale en vertu de l'article 6.1-b du Règlement Européen ; « *le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci* ».

Nous respectons par conséquent l'un des six fondements juridiques possibles prévus par l'article 6 du RGPD et permettant de justifier le traitement des DCP.

Quelles sont les procédures que nous avons mises en place pour exercer un droit (information, accès, rectification, suppression, portabilité des DCP, opposition et limitation du traitement) ?

Les Ecoles de la 2^e Chance utilisatrices de SIOUCS 2 sont informées des Données à Caractère Personnel que nous collectons directement auprès d'eux.

Nous avons mis en place une procédure précise vous permettant aux personnes concernées d'exercer leurs droits (articles 15 à 21 du RGPD) via notre logiciel de mise en conformité Fragmos.

Une extraction de l'ensemble de vos traitements peut-être directement réalisée sur le Soft Fragmos dans l'onglet « paramètres ».

Une procédure de demande de droits est également mise en place permettant aux personnes concernées de faire prévaloir leurs droits via un courrier, un courriel, par téléphone, en présentiel et avec un mandataire.

Comment avons-nous défini les responsabilités entre le RT et le ST ?

Les mesures contractuelles entre l'AUS et les Ecoles de la 2^e Chance utilisatrices de SIOUCS 2 permettent d'identifier clairement nos responsabilités en tant que Sous-Traitant (ST).



***Quelle procédure interne avons-nous mis en place
concernant la violation des données ?***

En tant que Sous-traitant (ST), nous sommes responsables des Données à Caractère Personnel (DCP) que vous nous avez confiées.

Conformément à l'article 33 du RGPD, nous avons établi une procédure spécifique nous permettant d'identifier rapidement la survenue d'une violation de DCP, et d'y mettre fin en limitant au maximum les conséquences.

Notre procédure comporte la description de la nature de la violation, de la catégorie et le nombre des personnes concernées, le nom et les coordonnées du DPO, les conséquences de cette violation ainsi que les mesures prises pour remédier ou atténuer les conséquences négatives de cette violation.

Si nous avons des raisons de croire ou avons acquis l'existence d'une faille de sécurité, d'une perte ou d'une altération des données personnelles traitées pour votre compte, nous nous engageons à vous le notifier dans les 24 heures.

Nous vous alertons par l'envoi d'un courriel ou tout autre moyen. Cette notification est accompagnée de toute documentation utile afin de vous permettre de notifier cette violation à l'autorité de contrôle (CNIL).

Nous pouvons vous assister dans la réalisation de la notification auprès de la CNIL.

***Quelles sont nos mesures de sécurité
pour protéger les données à caractère personnel que nous collectons ?***

- L'effacement de Données à Caractère Personnel est effectué à la demande du Responsable de Traitement (RT) ;
- Une politique de gestion des mots de passe en Interne a été mise en place conformément aux directives de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'information (ANSSI) ;
- Un cloisonnement des données des différents stagiaires est effectif directement dans le système d'informations SIOUCS 2 ;
- Les données sont stockées sur un data serveur 100% Français en local respectant les sécurités techniques maximales. Une redondance des serveurs est effectuée en local (multiples clusters). Il a été mis en place des firewalls par cluster.



*Avons-nous nommé un Data Protection Officer (DPO)
ou Délégué à la Protection des Données (DPD) ?*

Nous avons nommé un DPO en Interne de l'Agence RGPD auprès de la CNIL le 16 mars 2019 dont la référence est : **DPO-54155**.

Pour toute question complémentaire lié au Règlement Général sur la Protection de Données à caractère personnel (RGPD) ainsi que pour les informations susmentionnées, vous pouvez à tout moment contacter notre DPO à l'adresse suivante : dpo@agencergpd.eu.